

## Sommaire

- Dossier
  - Le contrat de rivières pages 1 à 3
- Divonne, la vie
  - Téléthon, Les Floralties page 2
  - Le centre, Les anciens page 3
- Divonne, la ville
  - Etat civil, infos pratiques, Recensement militaire page 3
  - Les Noël du monde, Collecte et tri des déchets page 4

# Je vis à Divonne

la lettre d'informations municipales

Les bains

la vie  
la ville  
Divonne  
l'ouverture



## Edito



Un contrat de rivières !

C'est un terme bien curieux qui allie le concept juridique et administratif de contrat avec la nature et l'environnement, en l'espèce une rivière.

De quoi s'agit-il ?

Tout simplement d'un accord passé entre l'Etat, les Régions, les Départements, les Communautés de Communes et les Communes pour travailler ensemble sur la mise en valeur du patrimoine remarquables que sont les rivières.

Elles sont souvent très agréables à voir et à fréquenter lorsque leur cours est calme. En revanche, elles peuvent provoquer de véritables catastrophes naturelles et humaines et donner d'elles une très mauvaise image.

Les contrats de rivières ont pour objet de prévoir les crues majeures et de tenter de remédier à leurs effets néfastes. Mais ces contrats ont surtout pour objet l'amélioration de la qualité de l'eau des rivières, la réhabilitation des cours d'eau et la valorisation du milieu aquatique.

C'est, après la sécurité publique, l'objectif environnemental de ces contrats.

A Divonne, les ruisseaux sont nombreux et tous se jettent dans la rivière qui a donné son nom à notre ville. C'est un patrimoine très précieux qu'il nous faut à la fois conservé mais aussi valoriser et utiliser comme vecteur pour le tourisme et les activités économiques qui en résultent.

C'est là tout l'objectif du contrat de rivières qui fut récemment proposé à la Commission Nationale d'Agrément qui l'a accepté à l'unanimité. Il permet de répondre à tous ces enjeux et contribue à garantir le très fort cachet environnemental que Divonne a su conserver au fil du temps.

Etienne Blanc, Député-Maire de Divonne-les-Bains

*Etienne Blanc*

**Dernière minute !**  
Animations autour du chantier du Centre Culturel et d'Animations (démonstration de Tai ji quan et shiastu).  
RDV le dimanche 16 novembre de 10 h à 13 h au Centre de loisirs.  
Renseignements : 04 50 20 47 05  
Gratuit pour tous

Interview de Dominique Bertin,

chargé de mission pour le "contrat de rivières"

## DOSSIER « Le contrat de rivières »

1) « Je vis à Divonne » : le contrat de rivières transfrontalier "Pays de Gex - Léman" est un dossier porté depuis plusieurs années par la Communauté de Communes du Pays de Gex.

Quels sont les objectifs et les enjeux principaux ?

**Dominique Bertin** : l'enjeu majeur de ce dossier est de faire prendre conscience aux acteurs locaux de la qualité remarquable de leur environnement. Malgré le

développement urbain important, il est primordial de réhabiliter et protéger les milieux naturels dans le cadre d'un aménagement du territoire raisonné pour préserver notre patrimoine commun dont l'eau est un maillon essentiel.

Le contrat de rivières est donc un outil d'approche globale de l'eau où différents objectifs conjoints devront être menés simultanément:



# « Le contrat de rivières »



[suite]

■ ■ ■

- ▶ Améliorer la qualité de l'eau des rivières,
- ▶ Trouver une adéquation entre les besoins en eau potable et les besoins du milieu naturel,
- ▶ Protéger les biens et les personnes,
- ▶ Privilégier l'entretien des cours d'eau et leur espace de liberté,
- ▶ Réhabiliter le potentiel naturel des cours d'eau,
- ▶ Valoriser les milieux aquatiques.

Ce projet transfrontalier avec le canton de Genève et partiellement avec le canton de Vaud, permettra de travailler de manière cohérente et concertée de part et d'autre de la frontière.

**2) « Je vis à Divonne » : le contrat de rivières transfrontalier « Pays de Gex - Léman » vient d'être récemment présenté au Ministère de l'Environnement qui l'a jugé remarquable.**

**Que va-t-il apporter à Divonne ?**

**Dominique Bertin :** comme pour les autres communes du Pays de Gex, la mise en œuvre d'un contrat de rivières instaure une prise en compte des problèmes environnementaux de la part des élus et un label certain de cadre de vie.

D'un point de vue technique, le contrat de rivières va aider la

▶ Nettoyage de la Divonne, automne 2003



commune à résoudre un certain nombre de problèmes hydrauliques liés à des ouvrages sous-dimensionnés. Il permettra d'améliorer la qualité des eaux de la Divonne et de valoriser ses milieux aquatiques, tant au niveau piscicole que touristique.

**3) « Je vis à Divonne » : depuis des années, Divonne agit pour préserver son environnement notamment en partenariat avec les autorités helvétiques. Comment nos amis suisses nous aident-ils à valoriser nos cours d'eau ?**

**Dominique Bertin :** tout d'abord, ce dossier étant transfrontalier, ils nous ont aidés à élaborer ce projet dans une logique de bassin versant,

**Jean-Claude Sans Peur, président de l'association de pêche et de pisciculture de Divonne**



Grâce aux passes à poissons réalisées par nos amis suisses sur le canton de Genève, nous voyons depuis 2 ans des truites lacustres remonter jusqu'au centre-ville. Cette année, précisément le 4 octobre, les pêcheurs suisses et français dans une action commune ont réalisé des frayères sur le Longueve d'Arbère afin que le poisson puisse se reproduire davantage. Pourquoi le Longueve où se jettent justement les effluents de la station d'épuration ? Simplement parce que nous constatons une amélioration concernant la qualité de l'eau en aval de la nouvelle STEP. Il y a encore une année, il était impossible de voir le fond

de la rivière. Maintenant, non seulement nous le voyons, mais pour un pêcheur averti, il est possible de voir de jolies truitelles en poste. Ceci traduirait-il alors le retour d'une faune benthique ?

Cette amélioration, nous devrions, avec le temps, la voir se développer jusqu'au pont de Grilly. C'est à dire sur toute la longueur du marais d'Arbère, secteur qui jusqu'à présent était réputé comme le plus mauvais au point de vue qualité d'eau (aval de l'ancienne STEP) ? Une étape et pas la moindre, vient d'être franchie, celle de la STEP, d'autres devront suivre pour retrouver une rivière riche en salmonidés.

Et pourquoi ne pas espérer revoir ces merveilleuses éclosions du soir attirant les pêcheurs à la mouche ? C'est peut-être un rêve aujourd'hui, mais une réalité demain !



■ ■ ■

• **5 et 6 décembre, le Téléthon :**  
**« deux jours qui comptent pour des années »**

Le 6 décembre, Divonne-les-Bains, de nombreux bénévoles et associations s'associent encore cette année pour organiser des manifestations dans le cadre du Téléthon 2003. Venez nombreux vous inscrire pour une fondue-party organisée à la salle des fêtes le **6 décembre dès 19h30** (sur réservation uniquement, places limitées). Billets en vente (15 euros) les vendredis 14, 21 et 28 novembre de 15 heures à 17 heures, les samedis 15, 22 et 29 novembre du 10 heures à 12 heures, à l'hôtel de ville.

Un seul numéro à retenir pour faire votre don : 3637.

**Renseignements auprès d'Alain GUBLER, coordinateur Téléthon de Divonne : 04 50 20 17 27 (aux heures des repas).**

• **Le compte à rebours continue**

Pour préparer l'ouverture du centre culturel et d'animations, le service culturel vous propose le **vendredi 21 novembre à 20h00**, au restaurant Le Nautique, un spectacle intitulé « Nuit de noces ». Tarif : 25 euros dîner compris.

Vente des billets à partir du 3 novembre jusqu'au 19 novembre inclus à l'office de tourisme, à la mercerie BEERT et au service culturel de la mairie.

**Renseignements : 04 50 20 47 80.**

Le service culturel organise également le **mercredi 10 décembre 2003 à 20h30** au théâtre du domaine de Divonne une pièce intitulée « Un simple francement de sourcils ».

Luis REGO, un ancien des Charlots, Hubert SAINT MACARY et Ged MARLON sont les principaux acteurs de cette pièce aux éclats de rire garantis... Tarifs : 25 et 15 euros.

Billets en vente à partir du 3 novembre à l'office de tourisme, à la mercerie BEERT et au service culturel de la mairie.

**Renseignements : 04 50 20 47 80.**

• **Divonne aux Florales de Bourg-en-Bresse du 7 au 16 novembre à Ainterexpo**

Le thème des Florales 2003, rassemblement international de la conception florale, est « la fleur et l'image ». La conception et la réalisation du stand de Divonne ont nécessité plus de 500 heures de travail pour les agents impliqués dans cette œuvre.

5 personnes seront pendant les 9 jours des Florales à demeure sur le stand pour assurer l'entretien d'environ 1 000 plantes.

Espérons que vous serez nombreux, cette année encore, à venir admirer et découvrir notre stand intitulé le « film des saisons » où les artistes laissent exprimer toute leur créativité.

L'esprit d'équipe et la motivation des 17 agents du service floral conduits par Hubert Burnichon sont la clé de la réussite de cette grande aventure.



ville à dimension humaine

• **Le centre**

- **Les nouvelles serres achevées**

La production florale est maintenant transférée en totalité et les 15 agents du service sont dorénavant installés dans des locaux spacieux et fonctionnels adaptés aux besoins du fleurissement divonnais.

- **La voie du lac en cours d'achèvement**

La nouvelle voie du lac partant depuis le parc de loisirs et débouchant après le mini-golf sera **terminée et ouverte à la circulation fin novembre**. Grâce à cet aménagement se dessine le futur parc du bord du lac souhaité par de nombreux Divonnais.

## ville de partage

### • Les anciens

Le centre communal d'actions sociales a, depuis fin juillet, arrêté le service de transport pour les personnes de plus de 65 ans ou handicapées qu'il avait mis en place.

En effet, ce mode de transport n'était pas parfaitement adapté aux besoins des usagers divonnais. Le CCAS œuvre pour proposer, dès décembre prochain, un nouveau mode de transport depuis Divonne-les-Bains vers Gex et Ferney.

## divonne, la ville

### ville en direct

### • Infos pratiques

#### - La campagne des Restos du Cœur 2003/2004

Les inscriptions aux Restaurants du Cœur du Pays de Gex s'effectueront pour Divonne-les-Bains les **vendredi 21 et mardi 25 novembre de 14h00 à 16h00**, avenue des Thermes.

**Merci de téléphoner au 04 50 28 31 62 ou le service social de Divonne (04 50 20 47 60) pour connaître la liste des pièces à fournir.**

L'ouverture de la campagne est prévue le mardi 9 décembre 2003. Pendant la campagne, le jour de distribution est le mardi de 14h00 à 15h00 à Divonne.

#### - Recensement militaire

Pensez à vous faire recenser dès votre 16<sup>ème</sup> anniversaire. Ce recensement est obligatoire. Vous devez effectuer cette démarche auprès du service Population de la mairie : munissez-vous du livret de famille de vos parents, d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

#### - Elections Régionales les 21 et 28 mars 2004

##### Elections Européennes le 13 juin 2004

Pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune, vous avez jusqu'au **31 décembre 2003**. Cette démarche s'effectue auprès du service Population de la mairie : un justificatif récent de domicile et une pièce d'identité sont à fournir.

Si vous avez déménagé dans le courant de l'année sans quitter la commune, vous êtes toujours inscrit(e) sur les listes électorales, mais n'oubliez pas de signaler votre changement d'adresse (vous pouvez le faire par téléphone : **04 50 20 47 70** ou **04 50 20 47 81**).

### • Expression politique

#### Les UB (ultra brèves) de la minorité

► CM : le conseil municipal aurait de la peine à réorganiser son exécutif suite à la démission de Louis GRANGÉ pour raisons de convenances personnelles, comme chacun sait.

► STH : le mois de septembre fait apparaître une nouvelle et forte baisse du produit des jeux : - 31%.

► EP (eau potable) : nous avons apprécié la célérité du maire de Gex face à un problème d'eau potable qui s'est heureusement révélé sans gravité.

► Monument aux morts : nous insistons pour que cet emblème divonnais continue à occuper la place qui lui a été choisie. D'accord pour un réaménagement de quartier mais sans toucher à ce symbole.

► Source de la Divonne : haut lieu touristique local, sa « mise en valeur » n'en finit pas...

#### A suivre, plus de place.

**Signé les 3 élus de la liste « Divonne bon sens » 22 des électeurs (appel).**

**Les élus de la liste « Divonne bon sens » : Roger MARTIN, Nicolas SEINTURIER, Jacques TAVIER**

l'eau n'ayant pas de frontière. D'autre part, nos amis genevois ont une longueur d'avance sur la renaturation des cours d'eau tant sur les techniques employées que sur le recul qu'il faut sur ce type de travaux. Ils sont et seront donc de bons conseils pour nos travaux futurs.

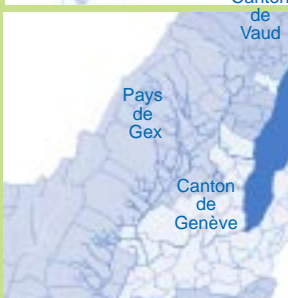
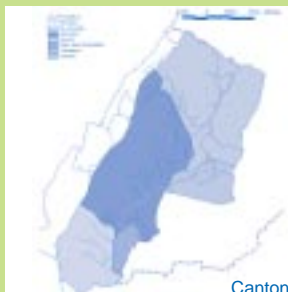
Et enfin les travaux du contrat de rivières se divisent en opérations françaises, suisses et franco-suisses. Cela veut dire qu'ils financeront une partie des travaux sur le territoire français où l'intérêt est partagé.

**4) « Je vis à Divonne » : la commune est actuellement en train de réviser son plan local d'urbanisme. Le contrat de rivières fixe dans ces objectifs des restrictions de construction. Comment celui-ci va-t-il s'articuler par rapport au PLU ?**

**Dominique Bertin** : entendons nous bien : le contrat de rivières ne fixe



pas d'objectifs de restriction de construction car il ne s'agit pas d'un outil réglementaire. Il engage simplement la commune dans une réflexion sur son urbanisation pour qu'elle soit intégratrice des paramètres environnementaux et sur la pérennité des ouvrages et travaux qui seront réalisés dans le cadre du contrat. C'est ici que le PLU prend toute son importance car il devra être la retranscription réglementaire des objectifs opérationnels du contrat de rivières.



### Le contrat de rivières transfrontalier "Pays de Gex - Léman"

- Début du projet : juin 1999,
- Approbation du dossier sommaire de candidature par le Ministère de l'Environnement : 28 mars 2000,
- Approbation du dossier définitif par le Ministère de l'Environnement : 18 septembre 2003,
- 5 bassins versants : la Versoix, l'Allondon, le Vengeron, le Nant des Charmilles, l'Annaz,
- 400 km - environ 60 cours d'eau représentant 200 km de linéaire,
- 22 communes françaises et 14 communes genevoises et vaudoises,
- Coût de travaux environ 45 millions d'euros : 75% France - 25% Suisse,
- Les partenaires financiers pour la part française : Europe (0.5%), Etat (4%), Agence de l'Eau (19%), Région (9%), Département (20%), Communes (6%), Chambre d'agriculture (9%), Associations de pêche (0.3%), CCPG (32.2%),
- Dossier élaboré en concertation avec toutes les associations environnementales liées à l'eau.

### • Etat civil

#### Mariages

• Noël Mouquin et Colette Chevillon, le 20/09/2003

• Abdulai Daribi et Catherine Legros, le 04/10/2003

• Jean-Luc Peyrat et Maryline Raufaste, le 04/10/2003

#### Naissances

• Kevin Voided, le 23/09/2003 à Ambilly

• Marion Chen, le 23/09/2003 à Genève

• Hugo Rossi, le 01/10/2003 à St-Julien-en-Genevois

• Tiffany Perrochaud, le 03/10/2003 à Blois

• Alexis Delevaux, le 05/10/2003 à Annemasse

• Arthur Matte, le 14/10/2003 à Annemasse

• Albane Sabater, le 20/10/2003 à St-Julien-en-Genevois

• Barclay Boulet, le 22/10/2003 à Albertville (Savoie)

#### Décès

• Bohuslav Cernocky, 56 ans, le 05/10/2003

• Docteur Jeanne Demangeat née Muel, 83 ans, le 11/10/2003

## NOËLS DU MONDE

Divonne organise le **Marché Artisanal du Monde du 9 au 14 décembre 2003 (chapiteau place de la gare) ainsi que les Fenêtres de l'Avent du 1<sup>er</sup> au 24 décembre 2003**

Les « Noëls du Monde », projet de l'office de tourisme et financé par la ville, veut rassembler toutes les familles vivant à Divonne et originaires des quatre coins du Monde pour fêter ensemble Noël.

Pendant 24 jours, Divonne vivra au rythme magique de l'Avent. Chaque jour, en collaboration avec une association ou des particuliers, un pays nous livrera son histoire, ses traditions de Noël, ses contes, ses légendes, ses musiques, ses danses traditionnelles et ses spécialités à déguster.

### Comment participer aux Noëls du Monde ?

Les Noëls du Monde restent avant tout la fête des familles du monde domiciliées à Divonne et dans le Pays de Gex. Si vous êtes originaire d'un des pays à l'honneur cette année pour former le calendrier de l'Avent des Noëls du Monde, n'hésitez pas à prendre contact avec l'office de tourisme pour participer activement à l'ouverture de votre fenêtre.



des 25 associations à vocation culturelle et humanitaire, le **Marché Artisanal du Monde** proposera à nouveau le stand « Familles du Monde », qui invite toutes les familles à faire découvrir leurs traditions de Noël (objets, gastronomie...). Toutes ces « fabrications maisons » seront à déposer auprès des bénévoles du stand le **lundi 8 décembre entre 16h et 19h** ou le **mardi 9 décembre à partir de 10h**. Vente au profit d'une association d'aide aux enfants défavorisés dans le monde.

**Si vous souhaitez participer en tant que bénévole à l'organisation du stand « Familles du Monde », une réunion est organisée le mercredi 12 novembre à l'office de tourisme à 19h00.**

### ATELIERS DU CONTE AVEC DIANE BAATARD « Noël de chez nous » (à partir de 11 ans)

Noëls du Monde, Noëls d'ici et d'ailleurs ! Mais surtout Noël de toujours : le vôtre... enfants, parents et grands-parents. Lors des ateliers animés par la conteuse Diane Baatard, vous pourrez préparer votre veillée de Noël.

**Date des ateliers : le 18 et 25 novembre et les 2 et 9 décembre à la salle de l'office de tourisme de 19h30 à 21h30.**

**Contact : office de tourisme de Divonne-les-Bains  
Mado EHRENBORG - 06 83 47 43 22  
noeladivonne@yahoo.fr**

- 1 Vietnam
- 2 Allemagne
- 3 Danemark
- 4 Tunisie
- 5 Haïti
- 6 Venezuela
- 7 Palestine
- 8 Irlande
- 9 République Dominicaine
- 10 Burkina Faso
- 11 Bolivie
- 12 Union des Comores
- 13 Grèce
- 14 Inde
- 15 Slovaquie
- 16 Belgique
- 17 Bénin
- 18 Paraguay
- 19 Canada
- 20 Ouzbékistan
- 21 Portugal
- 22 Espagne
- 23 Islande
- 24 Noël de chez nous

### • Expression politique (suite)

**On n'est jamais si bien servi que par soi-même !**

La loi oblige le maire à ouvrir les journaux municipaux à l'opposition. E. Blanc octroie ainsi 400 caractères à chaque opposition. Les deux listes qui totalisent 49 % des suffrages des Divonnais ont droit à 3,3 % du journal. La propagande d'Etienne Blanc s'étale sur les 96 % restant.

Il se dit proche du mouvement D.L. d'Alain Madelin : D comme Démocratie et L comme Libéral.

Cherchez l'erreur.

Fin du messa...

**Les élus de la liste Vivre à Divonne :  
Isabelle COULON, Jean DUBOUT,  
Isabelle NUTTALL, Jean-Claude PRUVOST.**

### ville nature

#### • Nouvelle collecte des déchets ménagers

A partir du 17 novembre 2003, la Communauté de Communes du Pays de Gex (CCPG) réorganise son dispositif de collecte des déchets ménagers.

**- De nouveaux bacs pour plus de propreté et de sécurité.**

Les Divonnais seront très bientôt équipés d'un nouveau bac dédié aux ordures ménagères. 4 règles d'or seront à respecter pour leur collecte : seuls les nouveaux bacs seront collectés, nettoyés et entretenus par les habitants, présentés à la collecte en bordure de voie la veille au soir et rentrés immédiatement après le passage de la benne. Un bac bien présenté (poignées tournées vers la chaussée) sera certainement un bac bien remis en place !

**Attention au changement des jours de collecte : à partir du 17 novembre, elle aura lieu les lundis et jeudis.**

**- Encore plus de tri, encore plus de recyclage !**

L'objectif 2004 est de diminuer la facture d'incinération en encourageant ainsi le tri des déchets ménagers pouvant être recyclés.

Pour l'habitat pavillonnaire, la Communauté de Communes initie une campagne de compostage individuel pour les déchets de jardin et de cuisine. Déjà 3000 foyers gessiens ont acquis un composteur et si vous êtes intéressés, contactez la CCPG (04 50 42 65 00).

En immeuble, le tri à la portée de tous ! Des bacs destinés à recevoir des déchets à recycler (verres, papiers-cartons et flaconnages plastiques et aluminium) seront installés dans les immeubles de plus de 5 logements.

Grâce à ce service de proximité, le recyclage des déchets augmentera de manière très significative. Nous comptons sur votre participation active.

## en décembre/janvier,

retrouvez votre magazine d'informations municipales « je vis à divonne » un numéro consacré aux installations sportives divonnaises.



Directeur de publication : Etienne Blanc

Comité de rédaction : Véronique Baude, Dominique Bertin,

Mado Ehrenborg, Didier Laï, Michèle Ragobert

Hôtel de Ville

73, avenue des Thermes - 01220 Divonne-les-Bains

Mail : communication@divonne.fr

Tél. 04 50 20 03 49 - Fax. 04 50 20 01 40

Réalisation : X'PRIME Thoiry/Lyon 04 78 38 19 76

Impression : IOF

Tiré à 4500 exemplaires

Distribué par votre facteur